

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 27 septembre 2023**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis No 10-2023**

Demande de crédit pour une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du Martinet F système ajouté au Martinet D

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Nicole Gay, Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Christian Scaiola, Boris Wirrich, Gilles Favre et Rolf Keller s'est réunie le mercredi 30 août 2023 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu.

Madame Mery, présidente du Codir, Madame Page et Monsieur Walter, membres du Codir, étaient présents à notre réunion pour présenter le préavis qui nous a été transmis le 22 août 2023.

Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la présentation, les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

La pose de panneaux photovoltaïques était mentionnée dans le permis de construire du bâtiment Martinet F.

Dans son préavis n°04-2020 présenté au Conseil Intercommunal du 4 novembre 2020, le CODIR d'ENEJEU avait prévu un montant de CHF 70'000 pour l'installation de ces panneaux photovoltaïques.

Dans son rapport du 17 octobre 2020, la COFIN a amendé ce préavis, amendement qu'elle a finalement retiré sur la base des promesses du CODIR de ne pas engager de dépenses non nécessaires pour l'installation de ces panneaux. Le crédit de CHF 1'650'000 a donc été accordé dans sa totalité.

Pour aller dans le sens des demandes de la COFIN, un entretien avec M. Progin de la DGE (Canton) a eu lieu. Ce dernier a confirmé qu'ENJEU n'avait pas besoin d'installer de panneaux photovoltaïques. Suite à ce positionnement, le CODIR a fait la mise à l'enquête complémentaire à la Commune de Rolle afin de ne pas aller installer ces panneaux.

La Municipalité de Rolle a exprimé son refus dans un courrier daté du 8 novembre 2022. L'argument principal met en perspective l'engagement communal en faveur du climat, de la transition énergétique et de la durabilité, objectifs qui figurent au centre du programme municipal de législature 2021-2026. Rolle est en effet maintenant dotée d'un plan climat.

Remarques

A priori, la pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment qui est provisoire n'est pas une dépense qui va dans le sens de la durabilité. A la vue du besoin de classes sur les années à venir et les perspectives de construction de classes/écoles, ce bâtiment provisoire du Martinet F sera encore en place pour de nombreuses années. Aussi il n'est pas prévu d'en modifier la taille.

Dans le cas exceptionnel ou il faudra procéder à un démontage de la structure du Martinet F, il existe la possibilité de réutiliser ces panneaux sur d'autres bâtiments ou de les revendre.

Selon les indications du CODIR, les panneaux photovoltaïques du Martinet D produisent actuellement assez d'électricité pour couvrir également les besoins d'autoconsommation de ce bâtiment du Martinet F. De ce fait, la production de ces nouveaux panneaux va surtout être valorisée dans le réseau local, réseau entretenu par la Romande Energie.

Pour finir, avec les rétributions de la Confédération, le coût total devrait avoisiner les 54'000 CHF.

La COFIN est favorable au développement de la transition énergétique et ce bâtiment temporaire est prévu pour durer encore quelques années. Etant donné que cette installation est obligatoire et inscrite au permis de construire, la marge de manœuvre est faible.

Toutefois nous nous demandons si cet investissement pourrait être revu dans le sens de la rentabilité et durabilité et si une partie du montant ne serait pas mieux investi, dans d'autres mesures, peut-être plus efficaces pour le climat ou les enfants.

VŒUX

La COFIN exprime les vœux suivants :

Vœu N° 1-2023 : « Que le CODIR cherche à optimiser cet investissement dans ces panneaux photovoltaïques, en trouvant le meilleur équilibre entre durabilité, obligation et rentabilité ».

Vœu N° 2-2023 : « Que le CODIR présente à la COGEST un rapport annuel sur la production d'électricité du site de Rolle et l'électricité qui est valorisée dans le réseau de la Romande Energie ».

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'adopter ce préavis.

Rolle, le 30 août 2023



Rolf Keller, Président

Anne-Laure Berger

Nicole Gay

Boris Wirrich

Anne Guisolan

Christian Scaiola

Gilles Favre